



Avis de saisie part huissier

Par malika038

Urgent Bonsoir je vient de recevoir une lettre de huissier simple courrier sans recommandé d un avis de saisie de la part de monsieur le comptable de trésorerie du contrôle automatisé de proceder au recouvrement judiciaire de la somme de 2817euros si je ne paye pas sous 48 heures lettre recue aujourd'hui le 29/10/2015 il me note a défaut de paiement sous 48h l'une des procédures suivante sera immédiatement mise en oeuvre

saisie est vente immobilier

saisie voiture

saisie banque salaire

je n'est pas bien compris ont il le droit de le faire sous 48h svp j'ai besoin de votre aide merci avance